

Paris, le 12 novembre 1992

URGENT

TELEFAX CHIPFRE

DFAE

Secrétariat politique

Copie (à remettre immédiatement) :

DFAE, Secrétariat du Chef du Département

R.P. 24 - DD/BJ

L'INTERVIEW DU PRÉSIDENT MITTERRAND ET SES EFFETS
EN POLITIQUE INTERIEURE

1. En donnant une interview télévisée de près d'une heure le 9 novembre, le Président Mitterrand, fidèle à sa réputation de grand tacticien de la politique, entendait reprendre le devant sur la scène intérieure. Manifestement, il y était incité par deux raisons : d'abord, il s'agissait de faire savoir qu'il se sentait pleinement rétabli dans sa santé; et ensuite, face à la dégradation du pouvoir du Parti socialiste, il lui fallait lancer quelques jalons pour indiquer la tactique qu'il allait suivre dans l'expectative des élections législatives de mars 1993. Dans cette nouvelle étape, le Président ne dispose cependant que d'une marge de manoeuvre réduite. En faisant part de son intention de procéder à une réforme de la Constitution, il engage le débat politique sur un terrain qui est proprement le sien, et dans des conditions qui lui permettront de jouer son rôle jusqu'à la fin de son mandat. Cela ne fera pas le jeu de l'opposition, qui n'entend bien évidemment pas laisser au Président de la République la liberté de prendre des initiatives dans un domaine qui peut être sensible. Habilement, pourtant, le Président Mitterrand s'est



cantonné dans des propositions (réformes de la Haute Cour de justice, meilleur équilibre entre l'Exécutif et le Parlement, plus grande indépendance de la magistrature, droit de saisine du Conseil constitutionnel par les citoyens, etc.), de nature à pallier certaines déficiences avérées de la Constitution de la Ve République qui, depuis longtemps, font l'objet de larges discussions.

2. Les observateurs s'efforcent de décrire le langage volontiers sibyllin du Président pour y lire ses intentions pour la période faisant suite aux élections législatives de mars 1993. Comme en 1986, dit-il, il acceptera le verdict des urnes, c'est-à-dire de coopérer avec une majorité de droite. Mais il n'entend pas abandonner ses prérogatives de Président pour autant, et exercera ses fonctions jusqu'au bout de son mandat. Ces déclarations ne sont pas faites pour faciliter la tâche des Partis de droite, d'autant plus que, à quatre mois des élections législatives, ils n'ont encore pu s'entendre ni sur un candidat commun, ni sur la question de la "cohabitation", et encore moins sur un programme de gouvernement commun. Seule la perspective enivrante de la victoire prochaine semble faire leur unité. Même la procédure envisagée l'année dernière pour l'organisation de "primaires" sur le modèle américain en vue de désigner un candidat commun à la Présidence, fait l'objet d'âpres controverses. C'est dire que le Président de la République aura beau jeu de jouer les uns contre les autres et de tirer le meilleur profit du désarroi qui menace la droite.

3. Le Président Mitterrand ne pouvait non plus passer sous silence la douloureuse affaire dite du "sang contaminé". Le récent jugement contre le Dr Michel Garetta avait déjà mis en pleine lumière les responsabilités de l'Etat dans la distribution de sang contaminé à des hémophiles et à des transfusés en 1985. L'appel de ce jugement par le Procureur de la République ainsi que les nouvelles révélations prouvant que du sang avait été récolté bien

après cette date dans les lieux à haut risque que sont les prisons relancent une nouvelle fois toute l'affaire. La question d'une éventuelle traduction devant la Haute Cour des Ministres de l'époque, à savoir notamment Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé ainsi que l'ancien Premier ministre Laurent Fabius, compte tenu de la pression publique, est devenue un problème extrêmement gênant pour le Parti socialiste aux abois. Le Président Mitterrand a finalement donné le signal pour que la procédure de nomination des membres de la Haute Cour de Justice soit mise en train conformément à la Constitution. Quant à savoir si des anciens Ministres seront effectivement traduits devant cette Haute Cour, cela ressortira de l'Assemblée nationale et du Sénat et - en ce qui concerne l'instruction et l'éventuelle mise en accusation - de la Cour de cassation. L'on peut s'attendre à ce que les débats politiques à ce sujet continuent d'être animés. Celui qui reste l'un des dauphins du Président, à savoir M. Fabius, a le plus à perdre dans cette affaire, mais il est jeune et seul l'avenir dira si sa carrière politique en sortira affectée. Pour le court terme, la position de M. Fabius en tant que Premier secrétaire du PS et chef de ses troupes dans la bataille législative est pour le moins affaiblie sinon compromise.

4. L'observateur peut se demander quel impact cette interview aura sur les élections législatives du printemps prochain. De fait, la marge de manoeuvre du Président est trop réduite pour qu'il soit à même de prendre des initiatives qui puissent modifier durablement le cours des choses avant mars 1993. On peut penser qu'il est résigné à une victoire de la droite. L'étendue de cette victoire dépendra finalement davantage de la manière avec laquelle l'opposition affrontera la campagne que de la manière d'agir du Parti socialiste.

Jagmetti



FAX CHIFFRÉ

URGENT

T E L E F A X P O U R L E D F A E

Page de couverture

Lieu	Date et heure	Priorité normal	urgent	flash
PARIS	le 12,11,1992	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nombre de page, y compris de couverture: 4				
	ouvert	chiffré		
Classification :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Réf.: 350.0 - DD/BJ				

No : 307

CHIFFRÉ
NUP
POUR USAGE INTERNE

Destinataire(s) et texte : D F A E
Secrétariat politique
Copie, à remettre immédiatement, à :
DFAE, Secrétariat du Chef du
Département

Veuillez trouver ci-joint le R.P. 24 "L'interview du Président Mitterrand et ses effets en politique intérieure" de cette Ambassade.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE
p.o.
[Signature]
D. Dreyer